



LISTE DE CONTRÔLE DES DOCUMENTS PERMIS D'ÉTUDES

Cette liste de contrôle des documents fait partie des formulaires que vous devez soumettre avec votre demande.

Consultez le guide d'instructions (IMM 5269) pour vérifier si vous devez fournir certains formulaires et documents indiqués dans la présente liste de contrôle, ou la totalité de ceux-ci.

Si vos documents sont rédigés dans une langue autre que le français ou l'anglais, veuillez vérifier auprès du bureau des visas responsable de votre région s'ils doivent être traduits.

S'il manque un des documents requis indiqués ci-après, le traitement de votre demande pourrait être retardé.

Rassemblez vos documents dans l'ordre de la liste de contrôle et cochez R chaque élément.

J'ai inclus les documents suivants :

LISTE DE FORMULAIRES : Vous devez remplir, signer et dater les formulaires de CIC suivants :

- Demande d'un permis d'études présentée à l'extérieur du Canada (IMM 1294).*
Note : Si ce formulaire de demande a été rempli à l'ordinateur, vous devez le valider pour générer une page de code à barres. Imprimez et placez la page de codes à barres (page 5 de 5) sur le dessus de votre demande (ou si vous présentez une demande de groupe, de chaque demande individuelle).
- Formulaire Informations sur la famille.* Ce formulaire doit être rempli par les personnes âgées de 18 ans et plus ou les mineurs qui voyagent seuls au Canada.
Note : Vous **devez** remplir le formulaire *Informations sur la famille* (IMM 5707 ou IMM 5645) inscrit sur la liste de la trousse de demande pour votre région.
- Déclaration officielle d'union de fait (IMM 5409)*
Note : Veuillez communiquer avec le bureau des visas responsable de votre région.
- Recours aux services d'un représentant (IMM 5476)*
Note : Veuillez remplir ce formulaire **seulement si** vous avez recours aux services d'un représentant autorisé, ou si vous souhaitez nommer un représentant ou retirer l'autorisation accordée à un représentant.
- Autorisation de communiquer des renseignements personnels à une personne désignée (IMM 5475)*
Note : Veuillez remplir ce formulaire **seulement si** vous autorisez Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) à communiquer des renseignements sur votre dossier à une personne autre que vous.
- Déclaration du gardien - Gardien pour enfants mineurs étudiant au Canada (IMM 5646)*
Note : Ce formulaire doit être rempli si le mineur qui souhaite étudier au Canada est âgé de moins de 17 ans.

LISTE DES DOCUMENTS :

- Le paiement des frais dans un mode acceptable. Veuillez payer les frais de traitement de la demande et les autres frais applicables, notamment les frais de prélèvement de données biométriques. Vérifiez les modes de paiement acceptables auprès du bureau des visas ou du centre de réception des demandes de visas (CRDV) de votre région.
Note : Les bureaux des visas n'acceptent pas de reçus des banques au Canada.
- Une photocopie des pages de renseignements personnels de votre passeport ou titre de voyage qui comprend :
 - Le numéro de passeport;
 - Les dates de délivrance et d'expiration;
 - Votre photo, nom, date et lieu de naissance.**Note :** Si vous avez besoin d'un visa de résident temporaire (VRT) et votre demande de permis d'études est approuvée, vous devrez fournir votre passeport original pour que le visa vous soit délivré. Veuillez communiquer avec le bureau des visas responsable de votre région.
- Deux photos** respectant les spécifications de la [Demande de visa : Spécifications de la photographie](#). À l'endos des deux photos, écrivez votre nom et votre date de naissance.
Note : Si vous devez fournir vos [données biométriques](#) (empreintes digitales et photo), vous n'êtes pas tenu d'inclure des deux photos format papier à votre demande.
- Lettre d'acceptation de l'établissement où vous comptez étudier (notamment, sans s'y limiter, les établissements d'enseignement désignés).
Note : La lettre délivrée par l'établissement canadien (p. ex. le conseil scolaire, l'arrondissement scolaire, l'université, etc.) doit être rédigée sur du papier à en-tête officiel et indiquer le montant exact des frais de scolarité que vous devez payer, les dates de début et de fin prévues, ainsi que la date limite à laquelle vous devez vous inscrire.

LISTE DES DOCUMENTS (SUITE) :

- La lettre d'approbation du MIDI (ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion) concernant votre demande de « Certificat d'acceptation du Québec » (CAQ).
- Preuve d'aide financière :
- Si la durée de vos études au Canada est inférieure à un an, vous devez fournir une preuve de soutien financier pour la durée de vos études au Canada.
 - Si la durée de vos études au Canada est supérieure à un an, vous devez fournir une preuve de soutien financier pour votre première année d'études au Canada.
- Photocopie de votre licence ou de votre certificat de mariage.
Note : Veuillez consulter les directives propres au bureau des visas responsable de votre région.
- Tout autre document additionnel requis par le bureau de visas.
Note : Veuillez consulter les directives propres au bureau des visas responsable de votre région.
-